

## Communiqué de presse

Le 30 septembre 2024

autonomiesuisse recommande de signer l'initiative Boussole

## La démocratie directe doit être protégée

- Le mouvement entrepreneurial Boussole/Europe lance son initiative Boussole. Celle-ci a pour objectif d'ancrer, dans la Constitution fédérale, le principe selon lequel la Suisse ne peut pas céder sa jurisprudence à l'étranger. De quoi protéger la démocratie directe – et empêcher la dérive de la Suisse vers une adhésion passive à l'UE.
- Le texte de l'initiative signifie, en même temps, que l'ensemble des traités visant une reprise dynamique conséquente du droit de l'étranger doivent être soumis au référendum obligatoire en matière de traités internationaux. Concrètement, des traités comme l'accord-cadre 2.0 avec l'UE ne peuvent donc aboutir que si le peuple et les cantons les approuvent.
- **autonomiesuisse** recommande la signature de l'initiative Boussole. Le comité d'initiative doit récolter 100 000 signatures valables d'ici fin mars 2026.

## Des lois «made in Bruxelles» plutôt qu'à Berne

La législation et la jurisprudence comptent parmi les compétences clés d'un État et en constituent l'essence même. C'est précisément dans une Suisse éprise de liberté que le Conseil fédéral souhaite instaurer la reprise dynamique des lois européennes par le biais de l'accord-cadre 2.0.

Dans des domaines clairement définis, une reprise automatique du droit peut certes simplifier l'administration. Dans d'autres, elle ouvre une «boîte de Pandore». En effet, pas même l'administration n'est encore à même d'estimer le nombre précis de lois englobées dans l'accord-cadre 2.0. Le fait est que, chaque jour ouvrable, au moins une nouvelle loi est promulguée à Bruxelles.

**autonomiesuisse** s'engage depuis toujours en faveur d'une Suisse ouverte sur le monde, prospère et libre. Elle est persuadée que l'économie suisse doit son succès durable moins à des têtes pensantes isolées qu'à un système intelligent – soit la démocratie directe avec son fédéralisme et ses conditions cadres libérales. Si la Suisse reprend à présent des lois de l'UE ou d'autres États de façon irréfléchie, elle risque de torpiller son modèle de réussite et de miner la démocratie directe.

De l'avis d'autonomiesuisse, l'accord-cadre 2.0 devrait déjà être soumis au référendum en matière de traités internationaux selon le droit en vigueur. Tout accord qui touche aussi profondément aux structures de la Suisse nécessite la double majorité, celle du peuple et celle des cantons. En matière de litiges, il existe, certes, un tribunal arbitral pour la forme. Le dernier mot revient cependant à la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE).

## Soutenir l'initiative Boussole

Derrière Boussole/Europe se trouvent – à l'instar d'autonomiesuisse – des entrepreneurs expérimentés à l'échelle internationale, et non pas des fonctionnaires politiques. Outre les fondateurs Alfred Gantner, Marcel Erni et Urs Wietlisbach, de nombreuses personnalités issues du monde économique, social, scientifique et politique soutiennent le mouvement.

Afin de clarifier la situation et de fournir au Conseil fédéral des lignes directrices en vue des futures discussions avec l'UE, **autonomiesuisse** recommande de signer l'initiative «Boussole»

## Initiative de l'économie suisse

**autonomiesuisse** est une initiative de grande envergure soutenue par des entrepreneurs suisses et des personnalités de l'économie du centre. Elle s'engage en faveur d'une collaboration économique partenariale avec les pays de l'UE, mais également du monde entier. Son indépendance politique assure à la Suisse d'excellentes conditions cadres au niveau de l'économie et de la société. Le modèle de réussite suisse qui en découle doit rester viable à l'avenir également.

**autonomiesuisse** compte plus de 900 membres. Rejoignez-nous sur [autonomiesuisse.ch/fr/participez](https://autonomiesuisse.ch/fr/participez) pour contribuer à une Suisse ouverte au monde, performante et libre.

## Contact

Le comité de direction de la coprésidence d'**autonomiesuisse** se tient à votre disposition pour tous renseignements concernant l'accord-cadre Suisse-UE du point de vue économique et entrepreneurial.

**Hans-Jörg Bertschi**

+41 79 330 50 72

[hans-joerg.bertschi@bertschi.com](mailto:hans-joerg.bertschi@bertschi.com)

**Professeur Giorgio Behr**

+41 79 430 44 21

[giorgio@behr.ch](mailto:giorgio@behr.ch)

**Alexandra Janssen**

+41 79 725 95 26

[alexandra.janssen@ecofin.ch](mailto:alexandra.janssen@ecofin.ch)

**Hans-Peter Zehnder**

+41 79 330 58 08

[hans-peter.zehnder@zehndergroup.com](mailto:hans-peter.zehnder@zehndergroup.com)

## Réseaux sociaux

